SNCF : chrétiens et athées, révoltez-vous, refusez que l'islam soit financé par vos sous

écrit par Villeneuve | 11 décembre 2016

http://resistancerepublicaine.com/2016/12/10/le-decret-approuvant-la-fondation-pour-lislam-doit-etre-attaque-pour-inconstitutionnalite/

Je suis d'accord avec vous Maxime. Comme vous le soulignez, le problème de la constitutionnalité de cette fondation se pose puisque l'initiative publique dans le domaine religieux est incontestable. Je relève que le Conseil d'Etat, composé de juristes éminents et impartiaux (je plaisante évidemment) a validé cet objet juridique en dépit de l'atteinte majeure à la laïcité. Il est donc hautement improbable que le Conseil d'État se déjuge en cas de saisine en illégalité.

Nous pourrions ajouter que sur le plan légal la SNCF, composante de cette fondation, a obligation de service public (EPIC) : Où est le service public dans la promotion de l'islam ?

J'attends avec impatience la réaction de la CGT et autres

syndicats cheminots si prompt à la grève dès que le service public est remis en cause par la direction.

J’invite les usagers du train à écrire à la direction de la SNCF pour contester ce détournement de mission : un chrétien , un athée prenant le train finance désormais l’islam. Seule solution réellement efficace puisque le droit ne nous sera d’aucun secours : ne plus prendre le train, le dire, l’écrire à la SNCF et le faire !